

[Français]

M. Gray propose alors: Que le projet de loi C-164, intitulé Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1984, soit maintenant lu pour la 1^{re} fois et imprimé.

(La motion est adoptée. Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. Gray propose alors: Que le projet de loi C-164, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1984, soit maintenant lu pour la 2^e fois et déferé au comité plénier.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de M. Francis.)

[Traduction]

(Les articles 2 à 6 inclusivement sont adoptés sur division.)

(L'annexe A est adoptée sur division.)

(L'annexe B est adoptée sur division.)

(L'article 1 est adopté sur division.)

Les subsides

(Le préambule est adopté.)

(Le titre est adopté.)

Le président: Dois-je faire rapport du projet de loi?

Des voix: Sur division.

(Rapport est fait du projet de loi.)

[Français]

M. Gray propose: Que le projet de loi soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. Gray propose: Que le projet de loi soit lu pour la 3^e fois et adopté.

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: Sur division.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 3^e fois et adopté.)

Mme le Président: Comme il est maintenant presque 19 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 14 heures.

(A 18 h 57, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)